EUROPLASMA
A leading Provider of Clean Technology and Clean Energy Solutions

Communiqué de presse | Bordeaux, le 30 octobre 2026

Résultats du premier semestre 2026

- Chiffre d'affaires de 22,3 M€, affecté par une diminution des cadences de production du segment Industries ;
- Performance opérationnelle du semestre principalement impactée par le pôle Industries ;
- Point sur la continuité d'exploitation et les pistes privilégiées.

Europlasma, groupe industriel spécialisé dans le développement d'activités stratégiques, dans la dépollution et dans la décarbonation, présente ses comptes semestriels consolidés 2026 (période du 1er janvier au 30 juin 2026) et arrêtés par le conseil d'administration[1].

Les comptes consolidés du Groupe au 30 juin 2026 ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation[2] conformément aux dispositions de IAS 1 §25-26. Les prévisions de trésorerie du Groupe pour les douze mois suivant l'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration font apparaître une situation de trésorerie compatible avec les besoins de liquidité sur cette période.

Cependant, le Groupe fait face à des difficultés de trésorerie menaçant à court terme la continuité de son exploitation. Elle reste conditionnée à la bonne exécution du financement obligataire d'un montant maximal de 45 M€[3], dont le solde des tranches disponibles s'élève à un montant nominal de 42 M€. En outre, les mesures de restructuration telles que présentées ci-dessous doivent permettre de résorber les difficultés de trésorerie actuelles et assurer la continuité d'exploitation sur les douze prochains mois. Le Groupe attire l'attention du marché sur le fait que plusieurs hypothèses des prévisions de trésorerie présentent à date, un caractère incertain, en particulier, en cas de conditions de marché défavorables[4].

Toutes ces circonstances exposées plus en détail dans la section consacrée à la continuité d'exploitation du présent communiqué, créent des incertitudes sur la capacité du Groupe à poursuivre ses activités en continuité d'exploitation dans le cas où le Groupe ne serait pas en mesure de mobiliser les liquidités prévues.

Dans ce cas, Europlasma pourrait ne plus être en mesure de réaliser ses actifs et régler ses passifs dans le cadre normal de ses activités, et l'application des règles et principes comptables IFRS dans un contexte normal de poursuite des activités, concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs, pourrait ne pas s'avérer appropriée.

Le Groupe Europlasma souhaite rappeler son engagement constant pour sauvegarder des outils industriels stratégiques, notamment dans la défense et le ferroviaire. C'est au service de cette ambition que le Groupe, initialement spécialisé dans les solutions de dépollution et de décarbonation, s'est engagé depuis plusieurs années dans la préservation de filières industrielles d'excellence, comme Les Forges de Tarbes (2021), Satma Industries (2022), Valdunes Industries (2024) et FDB Industries (2025). Ces différentes reprises, en plan de cession soumises à de forts aléas, avaient pour objectif de créer un ensemble cohérent et créateur de synergies au sein du Groupe, afin notamment de structurer un pôle Industries comprenant des activités stratégiques et à fort potentiel. **Ainsi, depuis le redressement du Groupe entamé en 2019, 700 emplois ont pu être préservés représentant une charge de personnel de 121 M€ jusqu'au 30 juin 2026.**

Dans un contexte économique particulièrement dégradé, notamment marqué par des niveaux de commandes plus faibles qu'attendus, des contraintes opérationnelles ainsi que des coûts fixes importants inhérents aux activités industrielles, le Groupe a engagé une restructuration de ses activités, qui se traduit par :

- L'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire pour **Satma Industries** (fabrication de feuilles anodisées pour condensateurs) le 2 juin 2026 avec une période d'observation jusqu'au 1er décembre 2026 ;
- Le placement en liquidation judiciaire de **FP Industries** (dépollution industrielle) le 9 juin 2026 ;

[1] Ces comptes ne font pas l'objet d'un audit par les commissaires aux comptes conformément aux règles de marché Euronext Growth.
[2] Voir la section consacrée à la continuité d'exploitation (pages 6 et 7 du présent communiqué).
[3] Voir le communiqué du 30 avril 2026
[4] Voir la section consacrée au risque de liquidité (page 7 du présent communiqué)

- Le placement en liquidation judiciaire de **FDB Industries** (fabrication de pièces de fonderie) le 15 octobre 2026 ;
- L'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire des **Forges de Tarbes** (fabrication de corps creux) le 26 octobre 2026.

Dans ce contexte, Europlasma manifeste une volonté constante de préserver l'outil industriel et les emplois afin de pérenniser ces savoir-faire stratégiques tout en assumant sa volonté de poursuivre le recentrage sur les activités historiques dans la dépollution et la décarbonation.

Chiffres clés

Les conditions de comptabilisation comme activités destinées à être cédées décrites dans la norme IFRS 5 n'étant pas remplies au 30 juin 2026, FDB Industries et FP Industries sont inclues dans le périmètre de consolidation des comptes du 1er semestre 2026. Le Groupe présente néanmoins ses données semestrielles sans ces activités qui seront sorties du périmètre au second semestre 2026.

En k€	S1 2025 (comptes publiés)	S1 2026 (comptes publiés)	Dont FDB Industries
Chiffre d'affaires	32 914	22 259	2 178
EBITDA[5]	**-10 905**	**-21 140**	**- 8 737**
Résultat opérationnel courant, y compris les dépréciations	-12 584	-23 611	- 9 014
Résultat opérationnel	**-12 684**	**-23 218**	**- 8 719**
Résultat financier	-15 188	- 6 680	- 17
Impôts sur les bénéfices	-301	709	0
Résultat net des sociétés intégrées	-28 174	-29 189	- 8 737
Résultat net (part du Groupe)	**-27 070**	**-27 635**	**- 8 737**

Au cours du 1er semestre 2026, Europlasma a enregistré un **chiffre d'affaires** de 22,3 M€ (32,9 M€ au 1er semestre 2025), reflétant la baisse du niveau d'activité du pôle Industries.

La performance opérationnelle du Groupe a été principalement impactée par :

- la prise en compte des coûts fixes de FDB Industries sur l'ensemble du semestre, contre deux mois seulement sur la même période de l'exercice précédent, a fortiori dans un contexte d'arrêt de la production par suite d'un incendie survenu en début d'exercice ;
- des contraintes d'approvisionnement en matières premières qui ont ralenti la production de roues de train à Valdunes Industries ;
- une production en baisse et une augmentation du taux de rebuts des corps creux aux Forges de Tarbes.

En conséquence, l'**EBITDA** du Groupe ressort à -21,1 M€ (-10,9 M€ au 30 juin 2025).

Après la prise en compte des amortissements et dépréciations pour -1,4 M€, le **résultat opérationnel courant** ressort à -23,6 M€ (-12,6 M€ au 1er semestre 2025) et le **résultat opérationnel** s'établit -23,2 M€ (-12,8 M€ au 1er semestre 2025).

Le coût de l'endettement financier s'est accru sur le semestre (-8,3 M€), en lien principalement avec le recours au financement obligataire afin de financer les activités du Groupe. Le **résultat financier**, principalement composé du coût du financement obligataire, ressort à -6,7 M€ (-15,2 M€ au 1er semestre 2025, qui comprenait la comptabilisation d'une

[5] Voir les précisions en dernière page de ce communiqué sur les indicateurs alternatifs de performance utilisés.

charge d'évaluation à la juste valeur des bons de souscription émis dans le cadre des financements obligataires et non encore exercés pour -9,3 M€).

En conséquence, le **résultat net** de la période s'établit à -29,2 M€ (-28,2 M€ au 1er semestre 2025). Après prise en compte des intérêts minoritaires, le **résultat net part du Groupe** semestriel de l'ensemble consolidé ressort à -27,6 M€ (-27 M€ au 1er semestre 2025).

Performance des activités

Industries : niveau d'activité affecté par la baisse de production

En k€	S1 2025	S1 2026	Variation	*Dont FDB Industries*
Chiffre d'affaires	31 599	20 667	-10 932	*2 178*
EBITDA[1]	**-4 950**	**-14 989**	**-10 039**	***- 8 737***
Résultat opérationnel	-6 145	-16 694	-10 549	*-8 719*

Le chiffre d'affaires du segment Industries (**Les Forges de Tarbes**, **Valdunes Industries**, **Satma Industries, Les Forges de Gerzat, FDB Industries**) ressort à 20,7 M€, en recul de -34,6% par rapport au 1er semestre 2025, en raison d'une baisse des cadences de production de corps creux et de roues de train.

L'EBITDA du segment Industries ressort à -15,0 M€, principalement affecté par les pertes opérationnelles de FDB Industries et de Valdunes Industries. Hors FDB Industries, l'EBITDA du segment aurait été de -6,3 M€.

Déchets Dangereux : activité toujours limitée par la prolongation de l'arrêt du four de traitement d'amiante

En k€	S1 2025	S1 2026	Variation	*Dont FP Industries*
Chiffre d'affaires	668	723	+55	425
EBITDA[1]	**-2 586**	**-2 987**	**-401**	**-1 118**
Résultat opérationnel	-2 836	-3 126	-290	-1 118

Le chiffre d'affaires du segment Déchets Dangereux (**Inertam)** ressort à 0,7 M€, en légère progression sur un an, principalement constitué de diverses prestations de transport et de désamiantage.

La performance opérationnelle a de nouveau été affectée par les coûts fixes inhérents au site d'Inertam et l'absence de production, en raison de la prolongation de l'arrêt du four de vitrification d'amiante sur l'ensemble du semestre.

Décarbonation : niveau d'activité en légère hausse

En k€	S1 2025	S1 2026	Variation
Chiffre d'affaires	594	663	+69
EBITDA[1]	**-392**	**-405**	**-13**
Résultat opérationnel	-627	-482	+145

Le segment Décarbonation (**Chopex**) a enregistré un chiffre d'affaires de 0,7 M€, en croissance de +11,6% sur un an et enregistre un résultat opérationnel de -0,5 M€, en amélioration de +145 K€ par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Solutions Plasma : retour à une activité exclusive de recherche et de développement

En k€	S1 2025	S1 2026	Variation
Chiffre d'affaires	53	206	+153
EBITDA[1]	**-2 976**	**-2 759**	**+217**
Résultat opérationnel	-3 077	-2 916	+161

Le segment Solutions Plasma (**Europlasma, Luxplasma, Europlasma Environmental Technologies « EET » et Field Intelligence**) a généré un chiffre d'affaires de 0,2 M provenant de l'activité de recherche et développement en Chine.

Flux de trésorerie

En k€	S1 2025	S1 2026	Variation
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	**-13 661**	**-11 201**	**+2 640**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	**-1 226**	**+684**	**1 910**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	**+23 507**	**+4 076**	**-19 431**
Variation de la trésorerie	**+8 602**	**-6 434**	**-15 036**

Les **flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles** ressortent à -11,2 M€, correspondant essentiellement au résultat opérationnel courant (-23,6 M€) minoré des éléments sans impact sur la trésorerie (+2,9 M€), ainsi que de la variation positive du BFR (+10,5 M€) en raison d'une diminution des postes clients et des stocks.

Les **flux de trésorerie liés aux activités d'investissement** représentent +0,7 M€, correspondant principalement aux investissements nets, dont un impact de +2,5 M€ lié au produit de cession par Les Forges de Tarbes du foncier du site via une opération de cession bail.

Les **flux de trésorerie liés aux activités de financement** représentent 4,1 M€, comprenant notamment le produit des emprunts obligataires (+9,5 M€), minoré des remboursements d'emprunts (5,1 M€).

Bilan

En k€ données auditées	31/12/2025	30/06/2026	Var.
Actifs non courants	**28 069**	**30 515**	**+2 446**
Dont Immo. corporelles	21 504	23 676	+2 171
Actifs courants	**45 969**	**33 181**	**-12 788**

	31/12/2025	30/06/2026	Var.
Capitaux propres	**-24 340**	**-42 766**	**-18 427**
Passifs non courants	**29 101**	**27 468**	**-1 633**
Dont dettes financières	*13 276*	*14 144*	*+867*

Dont stocks et en-cours	18 165	13 889	-4 277	**Passifs courants**	**69 277**	**78 994**	**+9 718**
Dont clients et comptes rattachés	10 245	7 652	-2 593	*Dont autres dettes opérationnelles*	*23 416*	*25 983*	*+2 567*
Dont autres créances opérationnelles	6 107	5 577	-530	*Dont dettes fournisseurs et comptes rattachés*	*18 165*	*18 343*	*+179*
Dont trésorerie et équivalent de trésorerie	7 453	1 019	-6 433	*Dont dettes financières*	*6 987*	*12 651*	*+5 664*
Actif	**74 038**	**63 696**	**-10 342**	**Passif**	**74 038**	**63 696**	**-10 342**

La valeur totale des actifs a diminué de 10,3 M€ sur le 1er semestre de l'exercice, principalement sous l'effet de la baisse du niveau de trésorerie du Groupe et de la réduction des stocks, consécutive au ralentissement de l'activité. Pour rappel, le niveau de trésorerie au 31 décembre 2025 bénéficiait de 5 M€ au titre de la fiducie de reprise de FDB Industries.

Les capitaux propres du Groupe sont en baisse de -18,4 M€ au 30 juin 2026, la perte enregistrée sur la période ayant été partiellement compensée par des augmentations de capital dans le cadre du financement obligataire.

Au 30 juin 2026, l'endettement brut atteint 26,8 M€, en progression de +6,5 M€. Cet endettement se compose principalement de 8,7 M€ au titre du financement obligataire, de dettes locatives à hauteur de 7,5 M€, d'une avance remboursable des Forges de Tarbes de 4,7 M€ et d'un emprunt FDES[6] de Valdunes Industries de 4 M€. L'endettement net du Groupe ressort ainsi à 25,8 M€ au 30 juin 2026 (12,8 M€ au 30 juin 2025).

Point sur la continuité d'exploitation

Le Groupe fait face à des difficultés de trésorerie menaçant à court terme la continuité de son exploitation. Elle reste conditionnée à la bonne exécution du financement obligataire d'un montant maximal de 45 M€, dont le solde des tranches disponibles s'élève à un montant nominal de 42 M€. En outre, les mesures de restructuration telles que présentées ci-dessous doivent permettre de résorber les difficultés de trésorerie actuelles et assurer la continuité d'exploitation sur les douze prochains mois. Le Groupe attire l'attention du marché sur le fait que plusieurs hypothèses des prévisions de trésorerie présentent à date, un caractère incertain, en particulier, en cas de conditions de marché défavorables.

Ces difficultés résultent notamment du caractère déficitaire de ses activités, des besoins de financement liés à la poursuite des plans de relance industrielle et du poids des engagements pris dans le cadre des reprises d'activités réalisées au cours des exercices récents. Elles s'inscrivent par ailleurs dans un contexte marqué par les difficultés rencontrées par certaines filiales et par la dépendance du Groupe à l'égard de la mobilisation de financements externes.

Les comptes consolidés au 30 juin 2026 ont été établis dans l'hypothèse de continuité d'exploitation. Conformément aux paragraphes 25 et 26 de la norme IAS 1, le Conseil d'administration a apprécié le caractère approprié de cette hypothèse à partir des prévisions de trésorerie actualisées de la Société et du Groupe, ainsi que des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes. Ces prévisions couvrent une période d'au moins douze mois à compter de la clôture du semestre et prennent en compte les dernières perspectives d'activité, les besoins de financement des différentes entités, les conséquences des événements survenus depuis le 1er juillet 2026 ainsi que les financements et mesures envisagés pour y répondre.

[6] Fonds de Développement Économique et Social.

L'appréciation de la continuité d'exploitation repose notamment sur les éléments suivants :

- **Financement obligataire conclu avec Environmental Performance Financing**

Le 30 avril 2026, Europlasma a annoncé la conclusion d'un nouveau contrat de financement avec Environmental Performance Financing, d'un montant nominal maximal de 45 millions d'euros sur 36 mois, sous forme d'obligations convertibles en actions nouvelles, assorties, le cas échéant, de bons de souscription d'actions. Dans ce cadre, la Société a annoncé le tirage des deux premières tranches le 24 juillet 2026, pour un montant nominal total de deux millions d'euros, puis d'une troisième tranche le 9 octobre 2026, pour un montant nominal d'un million d'euro. Ce dispositif constitue une source essentielle de financement du Groupe. Toutefois, la mobilisation des tranches futures demeure soumise aux stipulations contractuelles, aux conditions applicables et à des conditions de marché permettant la poursuite effective de ce mode de financement. Le montant nominal non tiré ne constitue donc ni une trésorerie immédiatement disponible, ni une ressource dont la mobilisation serait inconditionnelle. Une dégradation de la liquidité du titre ou des conditions de marché pourrait limiter ou retarder l'accès du Groupe à ces financements.

- **Financement de l'État au titre du Fonds de développement économique et social**

Dans le cadre de la reprise de Valdunes Industries, l'État a accordé en 2024 un financement d'un montant maximal de 15 millions d'euros, sous forme d'un prêt mobilisable en quinze tranches successives d'un million d'euros sur trois ans. La mobilisation de ces tranches est notamment conditionnée à la réalisation, par Europlasma, d'apports d'un montant équivalent au profit de Valdunes Industries, en capital ou en dette. À la date de publication du présent rapport, les versements cumulés de l'État s'élèvent à 7,5 millions d'euros, tandis que les apports réalisés par Europlasma ressortent à 9,7 millions d'euros, avant éventuelle compensation de créance à opérer en application des règles du Groupe TVA créé en application de l'article 256 C du code général des impôts. La prise en compte de versements complémentaires dans les prévisions de trésorerie demeure subordonnée au respect des conditions contractuelles et à la capacité du Groupe à réaliser les apports requis.

- **Procédure de redressement judiciaire des Forges de Tarbes**

Le 22 octobre 2026, Europlasma a annoncé que sa filiale Les Forges de Tarbes avait sollicité auprès du Tribunal de commerce de Tarbes l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, après information et consultation de son comité social et économique. Par jugement du 26 octobre 2026, le Tribunal de commerce de Tarbes a fait droit à cette demande et a ouvert une procédure de redressement judiciaire. À la date de publication du présent rapport, les conséquences de cette procédure sur l'activité du Groupe et sur sa capacité à structurer un pôle défense en vue de sa cession demeurent incertaines. L'ouverture de la procédure est susceptible d'affecter l'exécution des contrats, les relations commerciales, les approvisionnements, les financements et la continuité opérationnelle de l'activité. Elle peut également compromettre, dans des conditions et selon des modalités qui ne peuvent être déterminées à ce stade, la capacité du Groupe à consolider, organiser et valoriser un pôle défense cohérent en prévision d'une cession. Le Groupe n'est donc pas en mesure d'affirmer qu'il sera en mesure de présenter un projet de plan de redressement permettant la poursuite de l'activité des Forges de Tarbes dans des conditions préservant sa viabilité économique, sa compétitivité et sa capacité à s'intégrer durablement dans le périmètre industriel visé. La Direction poursuit l'évaluation de l'évolution de la procédure, des options stratégiques disponibles et de leurs conséquences financières, patrimoniales et opérationnelles pour le Groupe.

Plusieurs hypothèses retenues dans les prévisions de trésorerie présentent, à la date d'établissement des comptes, un caractère non acquis ou incertain, en particulier en cas de dégradation des conditions de marché. Les circonstances décrites ci-dessus font peser des incertitudes importantes sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation en continuité d'exploitation, dans l'hypothèse où il ne serait pas en mesure de mobiliser les liquidités prévues.

Dans une telle hypothèse, Europlasma pourrait ne plus être en mesure de réaliser ses actifs et de régler ses passifs dans le cadre normal de son activité. L'application des principes et règles comptables IFRS dans l'hypothèse d'une poursuite normale des activités, notamment s'agissant de l'évaluation des actifs et des passifs, pourrait alors ne plus être appropriée.

Risque de liquidité

Le Groupe rappelle que les financements obligataires constituent, à la date du présent document, sa principale source de financement et assurent une part prépondérante de ses flux de trésorerie. La mise en œuvre effective de ces financements obligataires est conditionnée notamment à l'existence d'une liquidité suffisante du titre et à une profondeur de marché adéquate. Ces éléments, qui ne sont pas sous le contrôle du Groupe, constituent des facteurs déterminants pour la poursuite de ce mode de financement.

En cas de crise de liquidité, le Groupe pourrait être exposée à des difficultés pour mobiliser sa trésorerie disponible, à une raréfaction de ses sources de financement et/ou à un durcissement de leurs conditions. Une telle situation pourrait remettre en cause la continuité de son exploitation.

Pour rappel, les principaux risques auxquels le Groupe estime être exposé sont décrits au chapitre 3 du Rapport de gestion inclus dans le Rapport Annuel pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 disponible sur le site www.europlasma.com dans la rubrique « information règlementée » ainsi que dans ses rapports de gestion annuels et ses communiqués de presse (documents disponibles sur le site https://www.europlasma.com).

Perspectives

Considérant les différentes procédures engagées et rappelées dans le présent communiqué, le Groupe Europlasma a engagé un processus de restructuration visant à renforcer sa performance opérationnelle, à optimiser son organisation et à assurer une meilleure maîtrise de ses coûts. Le Groupe tiendra informé le marché de tout développement lié à l'avancement de ce processus.

Mise à disposition de la documentation

Le rapport financier semestriel, incluant les états financiers semestriels consolidés et un rapport d'activité afférent à ces états semestriels, est disponible sur le site www.europlasma.com, dans la rubrique « Information réglementée ».

Indicateurs alternatifs de performance

Pour les besoins de sa communication financière, en complément des agrégats comptables définis par les normes IAS/IFRS, Europlasma utilise des indicateurs alternatifs de performance (IAP) établis conformément à la position de l'AMF DOC-2015-12. Le tableau ci-dessous recense ces indicateurs et renvoie à leur définition ainsi qu'à leur rapprochement avec les agrégats définis par les normes IAS/IFRS.

IAP	Définition	Rapprochement
EBITDA	Résultat net de l'ensemble consolidé, augmenté de l'impôt sur les bénéfices, des charges financières nettes des produits financiers et des dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises.	Rapport financier semestriel au 30/06/2025 : - paragraphe 1.1 « Activité et résultats », tableau de variation du chiffre d'affaires et du résultat (p. 4) - paragraphe 1.1.2 « Performance opérationnelle » (p. 4) - paragraphe 3.2 « Hypothèses et estimations clés à la clôture » (p. 22) - note 7 « Information sectorielle » tableau de variation du chiffre d'affaires et du résultat par secteur d'activité (p. 54 et 55).

À propos d'EUROPLASMA

Créé en 1992, Europlasma est un groupe français présent dans des secteurs industriels stratégiques tels que la défense et contribue à la préservation de l'environnement grâce à ses solutions uniques de destruction des déchets dangereux ainsi qu'à la décarbonation des industries. Le Groupe est constitué de 3 grands pôles d'activité :

- **L'industrie** : fabrication de pièces forgées (corps creux, roues de train…) et de feuilles d'aluminium anodisées pour condensateurs ;
- **La dépollution** : solutions de traitement de l'amiante, crasses d'aluminium, cendres volantes ;
- **La décarbonation** : production d'un combustible (CSR) à partir de déchets non recyclables en substitut d'énergies fossiles.

L'action EUROPLASMA est cotée sur Euronext GROWTH™, (FR0014011QJ8 jusqu'au 25 novembre 2026 et FR FR001401BHQ6 à compter du 26 novembre 2026- ALEUP / LEI 969500WYVNHBV1ABQ250). Pour plus d'informations : www.europlasma.com.

Contacts :

Europlasma
Relations actionnaires – contactbourse@europlasma.com

ACTUS finance & communication
Pierre JACQUEMIN-GUILLAUME – Relations Investisseurs
+ 33 (0)1 53 67 36 79 – europlasma@actus.fr

Amaury DUGAST – Relations Presse
+ 33 (0)1 53 67 36 74 –adugast@actus.fr

Avertissement

Le présent communiqué contient des informations et déclarations prospectives relatives à Europlasma et à ses activités. Europlasma estime que ces informations et déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de leur diffusion. Toutefois, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ce communiqué qui sont soumises à des facteurs de risques, dont ceux décrits au chapitre 3 du Rapport de gestion inclus dans le Rapport Annuel pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 disponible sur le site www.europlasma.com dans la rubrique « information règlementée » ainsi que dans ses rapports de gestion annuels et ses communiqués de presse (documents disponibles sur le site https://www.europlasma.com). Le marché Euronext Growth est un système multilatéral de négociation tel que défini à l'article 4, paragraphe 1, point 22) de la directive 2014/65/UE du 15 mai 2014 et enregistré comme un marché de croissance des PME. Les sociétés dont les actions sont admises à la négociation sur Euronext Growth ne sont pas soumises aux mêmes règles que les sociétés dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé. Elles sont au contraire soumises à un corps de règles moins étendu et adapté aux petites entreprises de croissance. Le risque lié à un investissement sur le marché Euronext Growth peut en conséquence être plus élevé que sur un marché réglementé. Les informations et déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus d'Europlasma ou que Europlasma ne considère pas comme significatifs à cette date. Les performances futures d'Europlasma peuvent en conséquence différer sensiblement des informations et déclarations prospectives communiquées et Europlasma ne prend aucun engagement de compléter, mettre à jour ou modifier ces informations et déclarations prospectives en raison d'une information nouvelle, d'un événement futur ou pour toute autre raison. Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent pas une offre ou une sollicitation pour la vente ou l'achat de titres émis par la Société.

La société EUROPLASMA rappelle qu'elle a mis en place en avril 2026[7] un financement sous forme de bons d'émissions d'obligations convertibles en actions nouvelles de la Société avec bons de souscriptions d'actions attachés le cas échéant avec la société Environmental Performance Financing, société du groupe Alpha Blue Ocean, qui, après avoir reçu les actions issues de la conversion ou de l'exercice de ces instruments, n'a pas vocation à rester actionnaire de la Société. Les actions, résultant de la conversion ou de l'exercice des titres susvisés, seront, en général, cédées sur le marché à très brefs délais, ce qui peut créer une forte pression baissière sur le cours de l'action. Les actionnaires peuvent subir une perte de leur capital investi en raison d'une diminution significative de la valeur de l'action de la Société, ainsi qu'une forte dilution en raison du grand nombre de titres émis au profit de la société Environmental

[7] Lire le communiqué du 30 avril 2026

Performance Financing. Les investisseurs sont donc invités à être très vigilants avant de prendre la décision d'investir dans les titres de la Société dans la mesure où ces opérations de financement peuvent avoir un fort impact dilutif, particulièrement lorsqu'elles sont réalisées de façon successive. La Société rappelle que cette opération de financement dilutif n'est pas la première qu'elle a mise en place. Les investisseurs sont notamment invités à prendre connaissance des risques afférents à ces opérations, mentionnés dans le communiqué ci-dessous ainsi qu'au chapitre 3 du Rapport Annuel pour l'exercice clos le 31 décembre 025 disponible sur le site www.europlasma.com dans la rubrique « information règlementée » ainsi que dans ses rapports de gestion annuels et ses communiqués de presse (documents disponibles sur le site www.europlasma.com).